

REUNION DE CONSEIL

Mardi 20 janvier 2009 à 19 heures 00
Salle du Conseil Municipal

Le vingt janvier deux mil neuf à dix neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqué le 13 janvier 2009, se sont réunis sous la présidence d'Eric PETAT, Maire.

Présents : **PETAT** Eric - **POTTEAU** François - **PAVARD** Michèle - **BEAUVALLET** Maurice **ARCHENAULT** Pascale - **PILTE** Patrice - **DELAVEAU** Cécile - **BARBEILLON** Véronique - **BEAUVALLET** Magali - **CHAOUAT** Maurice - **CHAVANEAU** Philippe - **COUROUX** Michel - **ASSELIN** Marie-Claude - **LEJEAU** Luc.

Absent excusé : Roille Bruno

Secrétaire de séance : BARBEILLON Véronique

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par le conseil.

L'ordre du jour

1 - AGRANDISSEMENT GROUPE SCOLAIRE : ETUDE DES OFFRES DE PRETS

Monsieur le Maire informe que l'appel d'offres a été lancé le 19 décembre 2008 et que les offres doivent être reçues le 03 février 2009.

Considérant le dernier estimatif présenté par l'architecte qui a repris toutes les modifications suggérées par les membres du conseil, par les instituteurs et par l'architecte elle-même, compte tenu de toutes les autres opérations –honoraires maître d'œuvre, frais d'annonce, honoraires bureau de contrôle, SPS, etc, il a été établi un montant total du projet moins les subventions pour présenter des demandes d'emprunt à différentes banques (Crédit Local, Crédit Agricole, Caisse d'Epargne).

Actuellement, les banques travaillent avec des enveloppes fournies par l'Etat qui doivent être soldées fin janvier 2009.

Considérant que la commune peut attendre pour emprunter, le conseil décide de reporter cette étude dès que nous aurons le résultat définitif des offres.

Option : panneaux photovoltaïques

Dans le cadre de la construction de l'école, le conseil a décidé d'opter pour l'installation de panneaux photovoltaïques, le conseil se demande s'il faut inclure cet aménagement dans l'emprunt global.

Dans un premier temps, à l'unanimité le conseil ne souhaite pas l'inclure. La question sera posée lors de la réalisation des prêts.

2 - PREPARATION DES BUDGETS 2009

Monsieur le Maire donne quelques informations sur l'exercice comptable 2008 qui fait ressortir un excédent de 307 000.00 €. Il reste à solder les travaux route de Lorris pour environ 40 000.00 € et à percevoir la subvention d'un montant de 58 000.00 €.

Les travaux 2009 seront l'aménagement d'une voie d'accès dans la zone artisanale, l'aménagement de 4 lots à bâtir, rue du Hallier et l'extension de l'école.

Travaux zone artisanale et lotissement rue du Hallier

Monsieur le Maire donne lecture du rapport établi par le maître d'œuvre dans le cadre de la consultation des entreprises pour les travaux de viabilisation de 4 lots rue du Hallier et l'aménagement d'un accès dans la zone artisanale.

La commission d'appel d'offres réunie à cet effet les 12 et 19 janvier 2009, a retenu la Société MEUNIER pour un montant total de 110 742.90 € ht. Dans les deux projets, il est prévu des tranches conditionnelles qui peuvent être réalisées 12 mois après la signature de l'ordre de service de la tranche ferme et avec une possibilité de prolonger ce délai par un avenant.

Considérant ces informations les membres du conseil municipal décident :

De retenir la société MEUNIER pour :

Opération N° 1 : travaux de viabilisation de 4 lots rue du Hallier (budget annexe rue du Hallier II) 41 582.00 € HT tranche ferme et 21 509.60 € HT tranche conditionnelle

Opération N° 2 : travaux de viabilisation de la zone artisanale « Les Halliers »

39 846.10 € HT tranche ferme et 7 805.20 € HT tranche conditionnelle

Autorisent Monsieur le Maire ou un Maire-Adjoint à signer le marché et toutes les pièces administratives

Imputent au budget annexe rue du Hallier II le montant de l'opération N° 1

Imputent au budget principal le montant de l'opération N° 2

Lotissement rue du Hallier II : prix de vente des 4 lots

Le conseil après avoir entendu le montant des travaux pour la viabilisation des 4 terrains issus de la parcelle ZH 42 décide de fixer les prix :

Lot N° 1	664 m ² pour	37 000.00 €
Lot N° 2	698 m ² pour	39 000.00 €
Lot N° 3	724 m ² pour	40 000.00 €
Lot N° 4	827 m ² pour	45 000.00 €

Plusieurs candidats ont postulé pour l'achat des terrains, il leur sera fourni les prix et les conditions de réalisation des constructions.

Le conseil autorise Monsieur le Maire ou un Maire-Adjoint à signer tous les documents (promesse de vente, acte notarié) et désigne l'Etude de Maître Guy Canault à Bellegarde pour rédiger les documents.

Terrain rue du Plessis

Le conseil lors de la dernière réunion a décidé de mettre en vente le terrain cadastré ZH 384 pour 1472 m².

Considérant qu'il faut retirer de cette parcelle, une partie le long du réseau assainissement collectif et une partie devant le terrain. Le conseil décide de le vendre 50 000.00 € et exigera que les futurs propriétaires ne fassent qu'une seule maison sur le site.

3 - DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DU NOUVEAU RECENSEMENT DE LA POPULATION PUBLIE LE 1^{ER} JANVIER 2009

CCBEL : mise en place d'un nouveau délégué au sein de la Communauté de Communes du Bellegardois

Considérant la publication du dernier recensement qui fait apparaître pour Quiers 1152 habitants contre 997 en 1999

Considérant que les statuts de la CCBel prévoient que les communes de plus de 1000 habitants, doivent être représentées par 3 titulaires et 1 suppléant,
Considérant la délibération du 27 mars 2008 désignant les délégués de la commune au sein de la CCBEL, Messieurs PETAT Eric, PILTE Patrice, titulaires et Monsieur Couroux suppléant.

Considérant toutes ces informations, Monsieur le Maire demande :

- que le conseil élise un nouveau délégué pour atteindre le seuil de 3 délégués titulaires et 1 suppléant,
- que le délégué suppléant élu à l'occasion des dernières élections devienne titulaire,
- que l'élection porte sur un délégué suppléant.

Le conseil municipal approuve ces demandes et Monsieur POTTEAU François présente sa candidature.

Considérant que le conseil municipal doit voter au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages pour l'élection des délégués,

Le vote donne le résultat suivant :

Monsieur François POTTEAU ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué.

Le conseil désigne :

Délégués titulaires :

PETAT Eric, PILTE Patrice, COUROUX Michel

Délégué suppléant :

POTTEAU François

Indemnités du Maire et des Adjoint

Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre du dernier recensement et du nombre d'habitants établis par l'INSEE, les indemnités du Maire et des Adjoint peuvent être augmentées en fonction des barèmes nationaux. Monsieur le Maire et les adjoints présents ne souhaitent pas que leurs indemnités soient réactualisées. Ils pensent que cette actualisation pourrait intervenir lors du prochain mandat. Considérant l'absence d'un adjoint, la question sera reposée à la prochaine réunion.

4 - RAPPORTS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Communication : mise en place de réunions de quartier

Monsieur le Maire souhaite que des réunions de quartier soient mises en place pour rencontrer les habitants et leur proposer des discussions sur leur environnement, les améliorations à apporter, entendre leurs suggestions.... Il sera fait dans un premier temps un découpage pour délimiter chaque secteur et il est souhaité que les premières réunions interviennent dans les hameaux les plus retirés.

Commission animations

Marché de Noël

Pascale Archenault donne quelques messages sur le marché de Noël et quelques suggestions pour l'an prochain : achat de tables pliantes, production d'une banderole, création d'une terrasse devant la salle coté pelouse, dans l'église, peut-être réactualiser la crèche, passer de la musique, pour les paniers garnis, mettre les téléphones des participants, peut-être faut-il prévoir la vente de sapins de Noël. Au final, le marché de Noël a été une franche réussite, le circuit a été fort apprécié, mais il faudrait encore plus de métiers de bouche.

Gazette

Il a été décidé de changer un peu la formule, diminuer la surcharge de couleur, choisir pour chaque numéro un thème, pour celle-ci, ce sera la semaine du développement durable qui est aussi un projet de la commission environnement.

Commission Nature et Cité

Programmation d'une réunion lundi 02 février 2009 à 18 heures en présence d'un professeur du Lycée Agricole qui veut utiliser le salon 2009 pour un projet d'étude d'une classe de terminale.

En 2008, le conseil municipal a créé un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet sur une période de 6 mois, la personne recrutée avait en charge la logistique du salon Nature et Cité et la gestion de diverses tâches administratives. Le conseil décide pour la 4^{ème} édition du salon de recruter une personne sur une durée de 9 mois, sur un grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe et dit que les crédits seront prévus au budget primitif 2009.

Commission environnement

Programmation d'une réunion mercredi 04 février à 18 heures 30 pour la mise en place de la semaine du développement durable et d'autres actions.

Patrice Pilté donne des informations sur les travaux ornementaux route de Lorris, il est prévu de créer des massifs unis, ainsi que pour la remonter rue de l'Eglise, où il est prévu des vivaces, des graminées, des rosiers, des iris, et des plantes couvre sols. Ces travaux seront réalisés en régie, actuellement le chiffrage pour les deux chantiers s'élève à 3800.00 € hors main d'œuvre du personnel.

Pour ce qui concerne le broyage avec l'épareuse : cet outil vient de subir des réparations et il serait souhaitable dans l'avenir de ne l'utiliser que ponctuellement et confier les gros travaux à une entreprise de travaux publics qui pourrait les réaliser avec un lamier et ferait par conséquent un travail nettement plus soigné.

Syndicat de la Bezonde

Patrice Pilté explique les projets du syndicat qui peuvent être réalisés sur le domaine communal, création « d'un jardin d'eau » dans la zone de la salle polyvalente, entre le ruisseau le « chien cul » et la Bezonde, ce jardin aurait plusieurs vocations, créer un réserve naturelle, retrouver les espèces végétales quasi inexistantes actuellement et permettre à la Bezonde lors de crue de canaliser les inondations. Patrice Pilté, souhaite que ce projet soit mis en place sur papier mais espère aussi qu'il pourra être réalisé avant le passage du jury national des Villes et Villages fleuris en 2010.

Autre projet, moins ornemental mais aussi important par son utilité, le curage de l'étang de Jobert.

Ces deux projets menés par le Syndicat de la Bezonde devraient être financé à hauteur de 80 % (études et réalisation).

GIVB

Monsieur Petat dit que les travaux de réhabilitation du réseau assainissement collectif rue du Grand Orme seront réalisés rapidement, des possibilités de financement de cette étape réalisée avant l'obtention du diagnostic complet existent, elle sont en cours d'étude. Les autres travaux de réhabilitation feront l'objet d'une demande de subvention dans un premier temps sur le diagnostic général du réseau.

5 -PRESENTATION DES PROJETS : « REVITALROSE » ET PROJET HABITAT

Monsieur le Maire donne des informations sur le projet « revitalrose » et sur les projets habitats qui ont été présentés à Mme Bévière, Présidente du Syndicat de Pays.

Le projet « revitalrose » sera porté par la CCBEL et de nombreux partenaires, la Chambre d'Agriculture, le Lycée Agricole Beaune-Bellegarde, la Région Centre (Contrats de Pays), la Fédération horticole, le Groupement des Rosiéristes, le SGAR, la DRAF, le CDHRC, l'Agence Bassin Seine Normandie.

Une réunion sera organisée prochainement par la CCBEL avec tous ces acteurs et les services d'Etat.

Monsieur Couroux Michel s'est chargé de trouver un interlocuteur au sein de la communauté européenne, spécialisé dans la recherche de projets agricoles horticoles et à tisser des liens entre tous les organismes qui pourraient aider à concrétiser ce projet. Des partenariats pourraient être aussi créés avec des pays de CE en particulier la Hollande. Le Lycée Agricole de Bellegarde est déjà en relation avec une école horticole hollandaise.

Pour les projets habitats, réhabilitation gare et maison 34, rue de l'Aunoy, il est suggéré de présenter ces dossiers dans le cadre des Cœurs de Village.

Pour la gare : Monsieur Petat a rencontré le 19 janvier dernier Monsieur Vareilles pour lui présenter les opportunités soit la réhabilitation soit la reconstruction, il a été décidé que la société HAMOVAL se chargerait de trouver un architecte pour présenter une étude de faisabilité, toujours dans le même objectif, respecter l'agenda 21 en réalisant des logements à Haute Qualité Environnementale.

En ce qui concerne les logements ou maisons individuelles dans les lotissements, Monsieur Petat suggère que la commune si elle le peut acquière des terrains et que la Société HAMOVAL ou un autre organisme y installe des maisons HQE.

Pour nous aider dans toutes ces démarches, il est décidé de faire appel aux conseils du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret. Un technicien de cette association va présenter prochainement aux membres de la CCBel, les différentes réalisations, lotissements réalisés avec la norme HQE (commune de Langouët), ou les projets à l'étude, ou le concours Arbocentre CAUE réalisés par des architectes, et surtout le type d'aide que le CAUE pourra apporter sur ces projets.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Toiture bâtiments rue du Hallier

A la suite des fortes pluies survenues le 31 juillet 2008 et les inondations dans les locaux de l'imprimerie Beauvallet, il avait été demandé à l'entreprise Malet qui avait fait les travaux conservatoires de présenter un devis pour remédier à ces phénomènes. Les travaux portent sur le démoussage des toitures, des chéneaux par nettoyeur haute pression et la réfection totale de la toiture donnant sur la rue des Tulipiers qui pour des raisons inconnues s'est affaissée.

Le conseil prend connaissance du devis et demande qu'il soit étudié d'autres possibilités telles que la réfection complète de la toiture par tranche. Un diagnostic sera demandé à une autre entreprise.

Colis de fin d'année

Michèle Pavard relate les informations reçues depuis la distribution du colis, il a été fort apprécié, la confection et la distribution se sont passées dans de bonnes conditions.

Logement

Bruno Roille évoque la réhabilitation du logement 325, rue de la mairie et des travaux supplémentaires de peinture à réaliser en plus de l'électricité et la plomberie. Il sera demandé des devis à plusieurs entreprises.

Pour ce qui concerne le logement au dessus de la mairie, Monsieur le Maire suggère que la commune s'attache les services d'un architecte qui pourrait nous aider à repenser l'aménagement intérieur et permettre la location.

Voirie

Déneigement

Patrice Pilté signale que le déneigement des routes s'est passé normalement, mais malheureusement la météorologie n'a pas été de notre côté, puisque malgré le sel de déneigement (3 tonnes 5) distribué sur les routes, il n'a pas eu l'effet escompté. A partir de -7° , sur des routes semi passagères, sans soleil, le sel n'a aucun effet.

RD 975

Il faut recontacter la DRD Pithiviers pour leur demander où en est la signalisation horizontale sur la RD 975.

Signalisation

Il reste encore deux panneaux à poser, route de Boiscommun limitation à 50 km/h et le rappel sur la RD 975 limitation 70 km/h

Monsieur Chaouat souhaite que le panneau situé à coté de sa maison soit quelque peu déplacé pour obtenir plus de visibilité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à vingt deux heures quinze.